MEMORENDUM A L'ATTENTION DU GROUPE SOMDIAA

L'ensemble du personnel de la SUCAF RCA qui s'est saigné pour l'entreprise par patriotisme pendant la crise militaro politique qui sévit la RCA à ce jour, vient par le biais de ses Représentants porter à votre connaissance le mauvais traitement en contre partie de la Direction Générale comme suit :

- Méconnaissance du sacrifice consenti de l'ensemble du personnel de Ngakobo qui a connu des exactions et tueries des salariés à leurs domiciles dans les cités de la SUCAF par les belligérants (Sélékas) et qui a pu garder le courage de parvenir à la sauvegarde et survie de l'entreprise dans la reprise normale de ses activités depuis 2014 à ce jour.

- Manque de management et absence de dialogue social de la Direction Générale avec ses partenaires sociaux pour préserver la cohésion et la paix sociale au sein de la SUCAF RCA.

- Refus catégorique de contacts des échanges de partenariat avec les Délégués du personnel (de Ngakobo) discriminés par la Direction Générale, les considérant comme des ennemis prémédités aux licenciements et sanctions arbitraires qui sont souvent préjudiciables à la Société ; preuve du modèle des négociations de l'Accord Collectif d'Etablissement de la SUCAF par personnes interposées et qui sont restées inachevées.

- Disfonctionnement et mauvaise gestion des ressources humaines en prenant des décisions unilatérales des licenciements abusifs et illégaux à base des suspicions, de la haine et considérations non légitimes fondées des allégations. Par conséquent la SUCAF perd de l'argent par pénalités aux profits des victimes et par contre récupère sur le personnel resté en activité sans aucune augmentation de salaires.

- Des retenues excessives sur les salaires au-delà des pourcentages (1/3) prévus par la loi, rendant les bulletins de paie nuls de la plus part des salariés à la fin du mois à cause des montants des comptes courants erronés affectés aux travailleurs, sources de démoralisations et démotivations de l'ensemble du personnel en cours.

- Instauration du système de « sous traitance » au sein de la SUCAF sans tenir informer les Représentants du personnel, ni la Direction Régionale du Travail du ressort est une violation au processus prévu par la loi, susceptible à des pénalités à l'entreprise.

- L'ensemble du personnel ou leurs Représentants n'ont pas d'avis à émettre sur les décisions unilatérales de la Direction Générale. De même les Cadres nationaux, Directeurs et Chefs de services qui se sont sacrifiés à rester ensemble avec le personnel pendant cette crise pour la sauvegarde de la SUCAF RCA.

- Le personnel Cadres, Chefs de service sur le site Ngakobo ne dispose pas de véhicule de service (outils de travail) depuis quelques années comme prévu dans leur contrat. Et la Société ne leur promet seulement des véhicules vétustes de location. (un véhicule pour trois (3) Chefs de service).

- Ngakobo site industriel ne dispose pas d'une ambulance pourtant indispensable pour l'évacuation d'urgence du personnel gravement malade ou accidenté au travail dans les centres de santé compétents (Bambari et Bangui).

- Les réponses des doléances du personnel à leurs Représentants ne sont que des menaces et propos malveillants ne donnant pas l'image d'une ambiance et bonne collaboration au sein de la SUCAF. Des excès d'influences et des propos menaçants à l'endroit des Représentants du personnel qui se traduisent le plus souvent par des insultes et l'abandon des Représentants du personnel en pleine séance de travail dans la salle des réunions. (Réunion tripartite tenue à Bangui le mois d'Août).

Au vu de tous ces points énumérés, qui ne prospèrent pas l'avenir de la SUCAF, l'ensemble du personnel jouit d'un malaise et démotivation susceptible d'une perturbation et trouble sociaux au sein de la SUCAF RCA pouvant entraver la bonne marche de la campagne en cours et qualifie cette politique d'impérialisme.

Ampliations :

- *Président de l'Assemblée Nationale*
- *Premier Ministre Chef du Gouvernement*
- *Préfet de la Ouaka*
- *DRTE (Bambari)*

Les Représentants du personnel SUCAF RCA Site Ngakobo

SAMBO Noël

KOYAKPO Denis

KARA Simon

SITOLOUM Théophile

TENGUERE Arthur

GOBANDA Rémy

REGONENDJI Jean Pierre

GONEHOU Jacques

NGBATCHE Mathias

MOUSSA Jean Hubert

DEGOTO Rodrigue

YANGUERE D. Achille

GBAGUI Jean de Dieu

SIONGBONDE Alexis

CONGO Justin

GONDOUA Rodrigue

NGUERENGAO Jacob

Bangui – CENTRAFRIQUE
BP : 1572
Tél. : +236 21 61 32 88

SUCAF Centrafrique

RAPPORT DE LA RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS DES DELEGUES ET LE

DIRECTEUR DE RISQUES

Suite à la demande d'audience introduite par les représentants du personnel, le 07/12/2017, à 08 heures le Directeur de Risques en la personne de Monsieur LISCIO qui a accepté de rencontrer les représentants du personnel pour uniquement les écouter en présence du Directeur de site et de l'Assistant RH.

Les délégués ont pris la parole pour se plaindre de manque de dialogue entre la Direction générale et la délégation, et aussi le problème de salaire car il est inadmissible qu'un personnel à la fin du mois se retrouve sans salaire .Ils ont évoqué aussi le problème de communication et le comportement du Directeur General qui doit ménager le personnel avec des propos conciliants plutôt que vexatoire.

Une décision sur la prime de panier a failli entrainer l'arrêt de l'usine car les conducteurs voulaient arrêter le travail. Suite à une conciliation des délégués, les conducteurs ont accepté et repris le travail dans l'attente d'une solution définitive.

Pour finir le Directeur de Risque a promis d'en parler avec le Directeur General.

Fait à Ngakobo, le 07/12/2017

Assistant RH

Alain Martineau BRIA

DIRECTION DU SITE INDUSTRIEL SUCAF Centrafrique BP:1572 NGAKOBO

Vu le 07/12/2017

ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES SUCAF Centrafrique SUCAF RCA NGAKOBO